

Lettre de nos aïeux N° 1

Quelques précisions historiques s'imposent avant la lecture de la lettre qui est supposée avoir été adressée le 22 juillet 1365 par l'Abbesse de Hesse à l'évêque de Metz.

L'abbaye de Hesse et le village qui s'étale en-dehors de ses murailles sont alors situés dans la province des Trois-Evêchés (Metz, Toul, Verdun), terre d'Empire germanique. L'évêque de Metz, seigneur temporel de Hesse, est Prince germanique et féal de l'Empereur Charles IV. L'évêque réside au palais épiscopal de Vic-sur-Seille, où il s'est installé après ses démêlés avec la République messine.

La frontière linguistique est alors située plus à l'Ouest qu'elle ne le sera au XVI^{ème} siècle. Hesse n'est pas encore un village francophone. Rien d'étonnant donc à ce que les prénoms des Hessois soient de consonance germanique.

Les Français étaient en guerre contre les Anglais depuis 1337. Cette guerre, que l'on appellera Guerre de Cent Ans (1337 – 1457), fut en fait une succession d'affrontements et de trêves. Pendant les périodes guerrières, les rois et les seigneurs avaient à leur solde des troupes d'hommes armés, mercenaires qui les servaient ou les combattaient. Ces troupes étaient connues sous des noms aussi divers que Grands-Bretons, Anglais, Trente Mille Diabes ou Ecorcheurs. Ces Grandes-Compagnies d'aventuriers envahissaient des royaumes entiers, attaquaient des villes considérables, assiégeaient des forteresses, pillaient les villages et les monastères, semaient ruines et désolation où ils passaient.

Après le Traité de Brétigny qui amena en 1360 la paix entre le roi de France Jean II le Bon et Edouard III d'Angleterre, ces Grandes-Compagnies furent privées d'emploi. Cependant, aucun retour au logis n'attirait ces soldats. Et il leur fallait cependant vivre. Faute de solde, de butin et de rançons régulières, ces hommes de guerre devenaient des bandits et ravageaient les contrées qu'ils traversaient.

Groupés en compagnies, ces hommes d'armes commettaient rapines, vols, viols et meurtres. Une compagnie regroupait de 50 à 200 hommes aux ordres d'un capitaine, chef de guerre. Plusieurs compagnies marchaient parfois sous un même étendard. C'est ainsi que vingt à quarante mille hommes pouvaient déferler sur une province pour soutenir un seigneur contre son ennemi. Le chef le plus célèbre de ces Grandes-Compagnies fut Arnaud de Cervole, surnommé l'Archiprêtre parce qu'il possédait un bénéfice ecclésiastique.

L'Archiprêtre et ses troupes semèrent la terreur dans le Val de Metz à plusieurs reprises. En 1365, après avoir obtenu une rançon de 18 000 florins d'or pour épargner la République messine, les brigands se dirigèrent vers l'Alsace en prenant le haut-chemin, l'ancienne route romaine qui mène à Strasbourg en passant par Saint-Avold et Sarrebourg. Ils se divisèrent en plusieurs troupes qui ravagèrent les régions traversées.

Le texte suivant est extrait d'une revue « Histoire et Littérature ». Il s'inspire des « Chroniques » écrites par le Messin Philippe de Vigneulles au XV^{ème} siècle.

« Le 4 juillet, le plus gros de la compagnie campait sous les murailles de la ville de Saverne. Manquait la troupe qui avait pris la direction de Moyenvic. (...) L'Archiprêtre, qui ignorait les motifs de ce retard et poussait d'horribles jurons contre les seigneurs lorrains qu'il soupçonnait avoir attaqué ses hommes, s'apprêtait à voler à leur secours, lorsque des chants guerriers répétés de colline en colline arrivèrent jusqu'à lui. (...) Soixante cavaliers formant l'arrière-garde s'avançaient pesamment, ayant en croupe chacun une religieuse couverte de sa capuche, qu'ils retenaient avec une corde passée autour de la taille élégante de ces ointes du Seigneur. Derrière ces cavaliers marchaient pieds nus, mains liées derrière le dos, quelques moines, et ensuite venait une file immense de chariots remplis de comestibles et d'une infinité d'objets précieux enlevés dans les monastères ou dans les maisons des plus riches particuliers. (...) L'Archevêque fit signe au capitaine, auteur de ce rapt, de venir lui rendre compte de l'aventure.

Ces faits sont consignés dans une chronique du XIV^e siècle, écrite par un moine de Hesse, abbaye voisine des maisons religieuses où se passèrent les événements. »

Lettre de l'Abbesse de Hesse à l'évêque de Metz

Au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité Dieu le Père Fils et Saint Esprit Amen

En l'année que l'on compte après la Nativité de Jésus-Christ notre Seigneur Rédempteur mil trois cent soixante et cinq, jour de la Sainte Marie Magdelaine

A Thiédric de Boppart par la grâce de Dieu Evêque de Metz et comte du pays d'Allemagne

Vous supplie humblement Dame Cunégonde de Torcheville Abbesse au cloistre de Hesse de l'ordre de Saint Benoît en l'évêché de Metz ouïr le mal et les dévastations causés par une grande briganderie de gens d'armes.

Le deuxième jour du mois de juillet, peu après que la cloche eut sonné l'Angélus du matin, nous avons été alertée par notre portier qu'un grand malheur nous arrivait par le chemin de Kaufman Sarburg⁽¹⁾. Notre Sœur Marie Clotildis courut sonner le tocsin pendant que Martin le portier nous informait. Voici ses paroles : « Ah! note Dame⁽²⁾, ula-ti pàs⁽³⁾ qu' le malheur vient sur Hesse et sur nous tousse. J' viens d'entente note hâdier⁽³⁾ qu' a koûné trois coups d' sa koûnotte⁽⁴⁾. L' est sur les s'mârs⁽⁶⁾ au Hazerlorr⁽⁷⁾ avec les coches et les cochons du villâche. Trois coups d' kounôte, ça veut dire : Gare aux brigands ! Oh ! Saprelotte ! J' z'arrivent de Salbô⁽⁸⁾. J'ai vrouillé⁽⁹⁾ les portes d' la muraille et j'ai mis tous les bârres. Dieu nous protège, note Dame ! Et tous nos gens qui sont pàs dans les murs, misère de misère ! »

Hélas, un grand nombre de nos hommes et femmes étaient déjà à l'ouvrage dans les champs. D' autres vaquaient à leurs occupations dans leurs masures et n'eurent pas le temps de courir se mettre à l'abri des murailles du cloistre. Dans l'église où s'étaient réfugiés les nonnes et les gens de la basse-cour⁽¹⁰⁾, ainsi que quelques femmes et enfants du village, nous commencions le deuxième Pater Noster lorsque retentirent cris et hurlements provenant du dehors. Dans le silence qui se fit, nous entendîmes de sourds coups portés à la lourde porte de l'abbaye. Cela dura de longs moments pendant lesquels nous reprîmes nos prières avec ferveur. Une âcre odeur de brûlé nous prît bientôt à la gorge. La fumée pénétrant dans l'église affola tout notre monde. Le feu ! Les brigands avaient mis le feu aux masures ! Fasse notre Seigneur que les flammes épargnent notre cloistre !

Lorsque sonnèrent les trois coups de l'Angélus du soir, quelques hommes sortirent de la maison de Dieu pour s'aller rendre compte des dommages. L'un d'eux revint bien vite, tirant par la main un gamin effrayé. Il me dit : « C'est le Hans du marchâ⁽¹¹⁾ ! J' l' a trouvé à couvotte⁽¹²⁾ dans l' coin d' la porte des gens à pied. L'a la

grilotte⁽¹³⁾ comme c'est pàs possipe. » Je ne pus rien tirer de cet enfant pétrifié par la peur.

Quelque temps plus tard s'en revint Martin le portier. Il m'exposa ainsi la situation : « Ah ! note Dame, c'est les Anglais... Z'ont mis le feu à nos masures et à nos cultures ! Y'a tout qui brûle, les toits, les jardins, les arbres, même les tocks⁽¹⁴⁾ de foin et de paille. Z'ont mis le feu aux chen'vières⁽¹⁵⁾ et aux blés, ça brûle jusqu'au Péquis et à Lang Forge. J' sont partis par le ch'min d'Arsville⁽¹⁶⁾. Mais u'là Fridrich le Charpentier qu' arrive tout jusse. Dis ouâr, t' les as vus, touâ, les Anglais ?

- Ah ! pour sûr qu' j' les ai vus ! Même que j' es bien content d' m' avoir caché avec mon krafiâ d' commis⁽¹⁷⁾. On s'a cachés derrière une grosse haille⁽¹⁸⁾. J'étais dans la bâ⁽¹⁹⁾ des comtes de Dabo derrière l'étang Debichtaye⁽²⁰⁾, à fére du bâ d'ouvrâche. D'un coup, u'là qu' je vois un gros nuâche de poussière sur l' ch'min d' Hesse, et u'là qu' je vois en même temps le feu sur Hesse. Mong, que j' me dis, c'est les brigands qui viennent sur nous ! Et beng, nous deux d' mon commis, on s'a taillés derrière la haille et on a pu bougé. J' z'étaient bien nonante⁽²¹⁾ ch'vauux et toute une tripotée⁽²²⁾ d'gens à pied. Les ceux qui étaient à ch'val s'en rigolaient fort et criaient et juraient ... des jur'ments que j' pourrais pàs vous r'dire, note bonne Dame. Vous trépâsez si vous les entendez. Y'avait une bonne pére⁽²³⁾ de cavaliers qui avaient quelqu'un en croupe. Les piétons, i' ressemblaient de loin à des moines. Z' avaient des grandes cottes⁽²⁴⁾ nouâres et une capuche dessus la tête. Et des chariots, des charrettes, et encore des chariots remplis de coffres et de sacs, tout sondrevèk⁽²⁵⁾, même que j'ai vu des pjeumons⁽²⁶⁾ et du hanêt⁽²⁷⁾. Frâ⁽²⁸⁾ ch'valiers allaient en queue de tout la troupe. J' zont arrêtés pour pisser jusse près d' la haille où j'étais.

« C'est bien dommâche qu'on a pas pillé et détroussé le couvent de Hesse que voilà, qu'a dit un des hommes.

- Les murs étaient trop hauts et trop forts. Pas le temps de tréner. Note capitaine l'Archevêque doit éte à Saverne à ç' t' heure. J' s'ra dans une colère noire si on tarde trop, qu' a dit un autre.

- On a de quoi l'amadouer avec les belles qu'on lui ramène. Ces chéres sœurs de Rinting⁽²⁹⁾ voyagent avec nous, de gré ou de force. J' s'en régalerà, l'Archevêque ! qu'a dit le triâsième. Et les triâ karamagna-là⁽³⁰⁾ qui riaient comme des maboules⁽³¹⁾ ! Ah ! note bonne Dame, la dial a su' tierr'⁽³²⁾ ! »

La relation des évènements faite par Fridrich le Charpentier m'éclaira sur les responsables de l'horreur qui s'était abattue sur notre village de Hesse. Ainsi donc c'était l'œuvre des troupes de l'Archiprêtre, cet Arnaud de Cervole qui de nombreuses fois a pillé et ravagé le Val de Metz les années passées. Sa compagnie a dévasté le monastère de Rinting et ravi les nonnes qui y demeuraient. Jésus ! Marie ! Joseph ! Quel sacrilège ! Merci Seigneur d'avoir épargné notre abbaye ! Les trois jours suivants, mes sœurs et moi leur abbesse, nous priâmes de matines à complies pour

rendre grâces à Dieu et le remercier de sa protection.

Nous avons accueilli les quelques villageois rescapés dans notre hospice, les avons nourris puis réconfortés. Ellaine, la veuve de Simon Clairy, se laisse mourir de détresse puisqu' elle vient de perdre son fils. Elle m' a ainsi raconté la mort atroce de celui-ci : « On était nous deux d' mo feu⁽³³⁾ devant note poêle. J' ê la plus vieille d' la mahon⁽³⁴⁾, aussi j' vas pu aux champs. Et note Georges a pàs toute sa tête. Quand on a zouailli tout ce hourvari⁽³⁵⁾, note Georges a sorti pour ouâr et mouâ, j' ê restée dedans. Le Georges, l'avait pris le raille⁽³⁶⁾ dans la main. L' était pàs dehors que u'là dous maure ching⁽³⁷⁾ qui l' attrapent par le col et qui lui foutent une de ces rouffes⁽³⁸⁾ comme c'est pàs permis. J' l'ont fait houpser⁽³⁹⁾ dans le froma⁽⁴⁰⁾. Il a pàs pu s' défente alleye ! Pis l'ont fendu l' crâne avec le raille. Mort, qu'il'était, mon brafte petit. Après, les dous fiârants-là⁽⁴¹⁾, i' sont rentrés dedans note cuisine. Dessur la tâpe, yavait une cherpeugniotte⁽⁴²⁾ avec des euffes dedans. J' les ont pourtant tous homés⁽⁴³⁾ l'un après l'aûte, et pis i' z'ont bu à la golotte⁽⁴⁴⁾ tout la cruche de vin qu'était sur la pierre d'eau. Ah ! si j'avais été jeune ! J' leur aurais arraché les yeux avec mes zing⁽⁴⁵⁾. Mais, à mon âche, eh beng j'ai pàs bougé d' mon coin. J' m'ont pàs vue, namm. Qué malheur, j' vous dis ! Mon pâfe Georges, mo feu, j' veux le rejointe au Paradis ! »

Christophe Weber et sa femme Catherine ont eux aussi vécu d' horribles moments. Le mari m'a relaté ceci : « On était dans l'écurie avec ma femme, à s' bécoter un peu. C'est qu' on vient jusse de s' marier nous zaûtes⁽⁴⁶⁾. Un homme d'armes a poussé leurr⁽⁴⁷⁾. J'ai faim et soif, qu'i' nous a braillé. Et pis le u' là qui zieute⁽⁴⁸⁾ ma Kettel⁽⁴⁹⁾ et qu' i' m' dit : j' m'en vas prente ta femme, vaurien, là, tout d' suite ! J' le supplie : que non, faites pàs ça mon seigneur ! Et i' s'a j'té sur ma Kettel, et l'a renversée par terre, et lui a arraché les cottes et le caracot et ... et ... et pis j'ai chopé le haouêt⁽⁵⁰⁾ et j'ai hâré⁽⁵¹⁾ dessus tant que j' pouvais, sur ce sale bock⁽⁵²⁾. Ah ! bon ra d' bon ra⁽⁵³⁾ ! J'ai tant hâré que j' l' ai frâlé⁽⁵⁴⁾. J' s'a pàs rel'vé, alleye ! Sa cervelle avait trissé⁽⁵⁵⁾ sur mes bras. Foutu, qu'il était, le porque mâle⁽⁵⁶⁾ ! La Cath'rine et mouâ, on a fait ni une ni deux, on a pris le brigand par les pieds et les bras et pis on a été derrière chez nous le foute dans note puits. Pis on s'a caché dans l'éran d' cochons⁽⁵⁷⁾ et on a pu bougé d' là pendant une pére d'heures⁽⁵⁸⁾, jusqu'à la nuit. Ma Kettel en est encore tourneboulée⁽⁵⁹⁾, la pâfe femme. »

Notre prieur les a entendus à confesse et leur a donné l'absolution pour ce péché. Mes sœurs et moi prions chaque jour que Dieu fait pour tous ces malheureux.

Nous vous supplions très humblement, Monseigneur, de bien vouloir aider nos villageois à rebâtir leurs masures. Après la peste noire qui emporta en l'an 1361 plus de la moitié de nos gens, une nouvelle calamité s'est abattue sur eux.

Nous adressons une même requête aux Sieurs Comtes de Linange Dabo qui sont les voués⁽⁶⁰⁾ de notre maison.

Nous avons fait assembler la communauté de nonnes au son des cloches, qui, après délibération suffisante, m'a donné pouvoir de vous adresser notre humble supplication et d'y poser le sceau abbatial.

votre humble et toute dévouée Cunégonde de Torcheville, Abbessse de Hesse



copie du sceau, daté de 1519

St Laurent tient une palme dans sa main gauche et un grill dans sa main droite (St Laurent mourut brûlé sur un grill)

Texte : CONVENTUS MONASTERII IN HESSA CANONICORUM REGULARIUM

Notes

1. Kaufman Sarburg : Sarrebourg, ainsi appelée au Moyen-Age
2. note Dame : l'Abbesse était appelée « Dame »
3. v' la-ti pàs que : voilà que
4. note hâdier : notre hardier, c'est-à-dire le berger ou le porcher, qui menait aux champs les moutons ou les porcs de tout le village
5. koûner : sonner de la trompe, qui est une koûnotte
6. les s'mârs : les semars, les chaumes
7. au Hazerlorr : lieu-dit du ban de Hesse, situé en face du dépôt d'ordures
8. Salbô : Sarrebourg
9. j'ai vrouillé : j'ai fermé à clé
10. la basse-cour : ferme de l'abbaye, située à l'intérieur des murailles
11. le Hans du marchâ : le fils du maréchal-ferrant, prénommé Hans, prénom allemand, que l'on traduit par Jean en français
12. à couvotte : accroupi
13. l' a la grilotte : il tremble
14. les tocks de foin : les tas de foin
15. les chenevières – le Péquis – Lang Forge : lieux-dits du ban hessois
16. le ch'min d' Arsville : la route qui mène à Hartzviller, village voisin
17. un krâfiâ : un paresseux
18. une haille : une haie
19. lo bô : le bois. Le bois des comtes de Dabo est actuellement la forêt domaniale.
20. l'étang Débichtaye : lieu-dit du ban, près de la forêt de Hesse. Il s'y étendait jadis un étang.
21. nonante : quatre-vingt dix
22. une tripotée : une grande quantité
23. une bonne père : plusieurs
24. des cottes nouâres : de longs habits noirs
25. sondrevèk : sens dessus - dessous

26. des pjeumons : des plumons, des couettes de plumes
27. du hanêt : du linge de maison
28. trâ : trois
29. Rinting : lieu-dit entre Imling et Bébing, où s'élevait, avant la Révolution, un monastère de femmes
30. un karamagna : un vaurien ou un bohémien (insulte)
31. maboule : fou
32. lo diâl a su' tierr' : le diable set sur terre
33. mo feu : mon fils
34. la mahon : la maison
35. on a zouailli tout ce hourvari : on a entendu tout ce tapage
36. le raille : le tisonnier
37. dous maure ching : deux mauvais chiens
38. une rouffe : une raclée
39. houpser : sauter
40. le froma : le fumier
41. les dous fiârants : les deux puants
42. une cherpeugniotte : une petite corbeille en osier
43. homer : gober un oeuf
44. à la golotte : boire à la goulée, sans verre
45. les zing : les ongles
46. nous zaûtes : nous autres, pour nous deux
47. leurr' : la porte
48. zieuter : regarder
49. Kettel : Catherine en allemand (diminutif affectueux)
50. le haouêt : la bêche
51. hârer : frapper, rosser
52. le bock : le mâle
53. bon ra d' bon ra : juron
54. frâler : réduire en miettes, écraser
55. avait trissé : avait éclaboussé mes bras
56. le porque mâle : le cochon mâle (insulte)
57. l'éran d' cochons : la porcherie
58. une père d'heures : plusieurs heures
59. elle est tout tourneboulée : elle est très émue
60. les voués : dans le droit féodal, le "voué" ou "avoué" était la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour les affaires séculières de la vie quotidienne. C'était en général un seigneur qui mettait ses forces au service d'une institution ecclésiastique, généralement une abbaye, en échange d'une rémunération perçue sous forme d'impôt ou d'une partie des amendes. L'avouerie a été instituée à l'époque carolingienne, quand les grands domaines ecclésiastiques se sont formés. Les gens d'Église ne pouvant ni porter les armes, ni rendre la justice civile, ont été obligés de sous-traiter la défense de leurs biens à des hommes d'armes. Par la suite, l'avouerie devint une charge qui se transmet et se négocia comme un fief héréditaire. A Hesse, la famille comtale de Dabo, fondatrice vers l'an mille de l'abbaye bénédictine, y exerçait naturellement les droits d'avouerie.